ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Circonscription de DINAN

Scrutin de ballottage du 11 Mars 1973

Electrices, Electeurs,

J'exprime ma vive gratitude aux 24.973 d'entre vous qui nous ont mis largement en tête le 4 mars.

Ils savent que nous partageons leur volonté de voir rapidement satisfaites, **dans la liberté, sans aggravation de l'inflation et sans désordres, les aspirations sociales qui sont les leurs et les nôtres.**

Aux hésitants, nous rappelons notre engagement formel sur certains points essentiels :

ARTISANS ET COMMERÇANTS

Suppression de la patente.

Vote des lois d'orientation de l'artisanat et du commerce règlementant plus strictement les grandes surfaces.

Egalité des professions artisanales et commerciales avec les autres sur le plan fiscal et social.

Alignement du régime des retraites et des prestations sur le régime général et rattrapage des retraites accordées.

AGRICULTEURS ET MARINS

Aux niveaux national et européen, continuation de la défense énergique de l'agriculture et des droits des marins :

— Amélioration du revenu des régions consacrées aux productions animales ;

— Aide au développement de la marine marchande et de la grande pêche ;

— Préservation du statut social particulier des marins.

RETRAITES

L'âge où tout travailleur pourra s'il le désire, obtenir sa retraite au taux plein, sera abaissé d'un an au moins chaque année, jusqu'à ce qu'il atteigne 60 ans.

Les femmes pourront bénéficier d'un traitement plus favorable.

Retraite à 60 ans aux anciens prisonniers de guerre qui le désireront.

Egalisation des retraites des Anciens Combattants.

PERSONNES AGÉES

Augmentation régulière des allocations aux personnes âgées jusqu'à leur doublement, en supprimant la récupération des allocations du Fonds de Solidarité sur les petits patrimoines lors de leur transmission aux enfants.

EMPLOI

Intensification dans toutes les parties de l'arrondissement de l'action pour la création de nouveaux emplois répondant aux qualifications des jeunes et des cadres.

Dans l'ensemble de la France les résultats du 1er tour ont mis en première place le parti communiste dans l'alliance socialo-communiste.

Nous avions donc eu raison de vous mettre en garde.

Dans notre circonscription, seuls les votes communistes peuvent donner espoir au candidat socialiste qui serait condamné à appliquer un programme ruineux et destructeur de nos libertés.

Accepterez-vous de mêler vos voix à celles du parti communiste ?

La décision vous appartient.

Le deuxième tour vous permet un choix parfaitement clair, entre une démocratie ouverte, sociale, tolérante et libre, et un étatisme étouffant qui devient toujours inhumain.

Tous aux urnes dimanche. Chaque voix comptera.

René PLEVEN
Candidat C.D.P.
d'Union des Républicains de Progrès.

Remplaçant éventuel :
Yves SABOURET
Maire de Saint-Cast-Le Guildo.

IMP. M. PEIGNÉ - DINAN